

Les étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France en 2014-2015

Valérie RAFFIN
Service Statistique Académique

En 2014-2015, 369 200 étudiants sont inscrits dans les universités d'Île-de-France. La région voit ses effectifs se stabiliser (+ 0,1 % en un an), tandis que la France métropolitaine et domienne enregistre une hausse presque similaire à celle de l'an passé (+ 2,1 %, contre + 2,4 % en 2013-2014). Cette stabilisation masque des divergences selon les secteurs : quasi-stagnation des inscriptions dans les filières générales (+ 0,3 %), augmentation en santé (+ 3,5 %) et baisse en IUT (- 2,2 %).

Les étudiants inscrits en cursus doctorat sont une nouvelle fois moins nombreux que l'année précédente (- 4,2 %), tandis que les effectifs en cursus master continuent d'augmenter (+ 1,9 %). Les inscriptions en cursus licence baissent (- 0,7 %) après avoir connu une hausse en 2013-2014 (+ 1,4 %).

Parmi les étudiants des universités d'Île-de-France, 49,8 % sont inscrits dans l'académie de Paris, 27,6 % dans l'académie de Versailles et 22,6 % dans l'académie de Créteil. Paris accueille 0,8 % d'étudiants de plus qu'en 2013 tandis que les inscriptions baissent de 0,2 % à Créteil et 0,8 % à Versailles.

De l'Île-de-France...

p. 2-5

L'évolution des effectifs LMD en Île-de-France
Les IUT et les nouveaux bacheliers
Quelques traits sociodémographiques

... aux académies

p. 6-7

L'académie de Paris
L'académie de Créteil
L'académie de Versailles
Des mouvements inter académiques

Évolutions réglementaires et ruptures statistiques

p. 8

Annexes : les effectifs 2014-2015 par université

p. 9

En 2014-2015, 369 200 étudiants sont inscrits dans les universités d'Île-de-France (IUT inclus), dont la moitié dans l'académie de Paris (*tableau 1*). Ils représentent quasiment un quart (24,1 %) des étudiants inscrits dans les universités françaises : 207 475 sont inscrits en cursus licence (dont 17 471 en IUT), 140 895 en cursus master et 20 830 en cursus doctorat.

Tableau 1. Répartition des effectifs des universités d'Île-de-France en 2014-2015, par cursus LMD

	Paris	Créteil	Versailles	Île-de-France			France métr. + DOM		
	Part académique des effectifs d'Île-de-France (en %)			Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE *	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE *
Cursus licence	45,0	25,5	29,5	207 475	-0,7	-0,8	921 740	2,2	2,1
dont IUT	11,9	43,6	44,5	17 471	-2,2	-	117 393	0,6	-
Cursus master	55,6	19,4	25,0	140 895	1,9	-	548 878	2,4	-
Cursus doctorat	59,3	15,2	25,5	20 830	-4,2	-	60 661	-1,7	-
Ensemble	49,8	22,6	27,6	369 200	0,1	0,1	1 531 279	2,1	2,0

* Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).
Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 2. Répartition des effectifs des universités d'Île-de-France en 2014-2015, par filière et cursus LMD

Filières	Cursus licence						Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble LMD		
	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE **	Nouveaux bacheliers	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE **	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE **
Droit, sciences politiques	32 038	-3,4	-3,5	7 277	-1,4	-1,6	23 584	1,1	2 792	2,3	58 414	-1,4	-1,4
Sciences économiques, gestion	21 181	1,7	0,5	5 446	9,6	7,0	13 325	-2,9	1 035	0,3	35 541	-0,1	-1,0
AES	7 230	-4,2	-4,1	1 914	6,6	7,7	2 438	-11,6	9	12,5	9 677	-6,2	-6,1
Total Economie-AES	28 411	0,1	-0,8	7 360	8,8	7,3	15 763	-4,4	1 044	0,4	45 218	-1,5	-2,2
Lettres, sciences du langage, arts	18 870	-3,8	-3,6	3 803	-6,6	-6,4	10 113	-3,9	2 624	-5,5	31 607	-4,0	-3,8
Langues	18 583	-0,1	0,2	4 792	3,3	3,8	5 490	-7,1	828	-7,3	24 901	-1,9	-1,8
Sciences humaines sociales	32 661	-1,3	-0,8	6 908	0,3	1,7	29 024	13,2	5 255	-4,9	66 940	4,2	4,6
Pluri-lettres, langues, sc. humaines *	1 754	109,8	75,1	351	3410,0	1570,0	385	-62,2	16	-38,5	2 155	14,6	-0,9
Total Lettres-Arts-Langues-SHS	71 868	-0,4	-0,4	15 854	1,6	1,4	45 012	4,5	8 723	-5,4	125 603	0,9	1,0
Sc. fondamentales et applications	18 308	7,8	8,0	3 226	40,0	39,5	14 171	-1,3	4 510	-6,1	36 989	2,3	2,3
Sciences de la nature et de la vie	4 810	-17,3	-17,3	548	-41,9	-42,1	5 585	-1,0	3 461	-3,5	13 856	-7,9	-7,9
Pluri-sciences *	13 713	-0,5	1,0	5 284	-1,6	-4,1	287	-41,3	37	-15,9	14 037	-1,9	-1,2
Total Sciences	36 831	0,7	1,3	9 058	5,1	5,4	20 043	-2,2	8 008	-5,1	64 882	-0,9	-0,8
STAPS	5 526	1,1	1,1	1 670	-2,7	-2,7	1 298	-2,8	101	11,0	6 925	0,5	0,5
Sous-total filières générales	174 674	-0,6	-0,7	41 219	2,8	2,2	105 700	1,0	20 668	-4,0	301 042	-0,3	-0,4
Filière santé	15 330	0,5	-	6 848	0,9	-	35 195	5,0	162	-23,9	50 687	3,5	-
Filière IUT	17 471	-2,2	-	6 827	-3,2	-	-	-	-	-	17 471	-2,2	-
Ensemble des filières	207 475	-0,7	-0,8	54 894	1,8	1,2	140 895	1,9	20 830	-4,2	369 200	0,1	0,1

* Le passage au LMD a entraîné la création de formations pluridisciplinaires, des précautions sont à prendre sur l'interprétation des données et de leurs évolutions. En outre le nouveau cadre national des formations (CNF), entré en vigueur pour les diplômes de Licence à la rentrée 2014, a eu des impacts sur ces évolutions (cf. encadré 1).

** Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Baisse des effectifs en cursus licence

Après avoir connu une hausse de leurs effectifs en 2013-2014 (+ 1,4 % par rapport à 2012-2013), les universités franciliennes enregistrent cette année une baisse de 0,7 %, soit 1 393 étudiants de moins (tableau 2). La majorité des filières est concernée par cette évolution : les filières générales (- 0,6 %), en particulier en droit-sciences politiques, ainsi que les formations en IUT (qui perdent 2,2 % de leurs effectifs d'inscrits). Ces diminutions sont atténuées par une évolution à la hausse dans les for-

mations en STAPS (+ 1,1 %), sciences (+ 0,7 %) et santé (+ 0,5 %), cependant trop faible pour éviter une baisse générale. Les variations constatées à un niveau plus fin reflètent moins une évolution des comportements étudiants que l'impact des changements réglementaires intervenus avec la mise en place du nouveau cadre national des formations (CNF, cf. encadré 1).

Le nombre de bacheliers de la session 2014 inscrits en L1 augmente de 1,8 % par rapport à 2013. Parmi eux la part de bacheliers franciliens inscrits en L1 baisse de 0,94 point (tableau 2 bis).

Poursuite de la hausse des effectifs en cursus master

A la rentrée 2014, les universités franciliennes enregistrent une hausse annuelle de 1,9 % de leurs effectifs en master (soit 2 667 étudiants en plus). Cette augmentation cependant moins importante que l'année précédente (+ 3,1 %) (tableau 2). Elle concerne surtout les formations en santé et lettres-arts-langues-SHS. A l'inverse les formations en économie-AES, STAPS et sciences enregistrent des diminutions non négligeables de leurs effectifs. Là encore, certaines évolutions peuvent être imputées à la mise en œuvre du nouveau CNF (cf. encadré 1).

Tableau 2bis. Evolution du taux de bacheliers en L1, par origine géographique

Filières	Néo-bacheliers en L1 selon l'origine géographique		% néo-bacheliers en L1 selon l'origine géographique		Evolution annuelle de la part	
	IDF	Hors IDF	IDF	Hors IDF	IDF	Hors IDF
Droit, sc. Politiques *	6 332	945	5,4	0,2	-0,33	0,00
Sc. éco, gestion, AES	6 558	802	5,6	0,2	0,23	0,02
Lettres, arts, langues, sc. humaines	13 262	2 592	11,3	0,5	-0,23	0,00
Sciences	7 771	1 287	6,6	0,3	0,07	0,01
STAPS	1 585	85	1,4	0,0	-0,11	0,00
Santé	6 551	297	5,6	0,1	-0,22	0,01
IUT	6 142	685	5,2	0,1	-0,35	-0,02
Ensemble des filières	48 201	6 693	41,2	1,3	-0,94	0,02

* Lecture : en 2014-2015, 5,4 % des bacheliers franciliens de la session 2014 sont inscrits en L1 droit, sciences politiques dans une université francilienne, soit 0,33 point de moins qu'en 2013 ; 0,2 % des bacheliers nationaux hors IDF de la session 2014 sont inscrits en L1 droit, sciences politiques dans une université francilienne.

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Des effectifs en baisse depuis cinq ans en doctorat

Poursuivant la même tendance depuis 2010-2011, les effectifs de doctorants sont en baisse dans les universités franciliennes : - 4,2 % par rapport à la rentrée 2013 (tableau 2). Cette baisse qui porte sur la majorité des filières est plus importante dans le domaine de la santé car les effectifs concernés sont faibles (162 inscriptions principales, soit - 23,9 % en un an).

Diminution de la part des néo-bacheliers franciliens en première année de cursus licence

En 2014-2015, 41,2 % des bacheliers d'Île-de-France entrent en première année de cursus licence dans une université francilienne, contre 42,1 % en 2013 (*tableau 3*). Le taux de passage en première année de cursus licence se stabilise à 59,5 % en 2014-2015 pour les bacheliers généraux, il augmente de 0,5 point pour les bacheliers technologiques (31,0 % en 2014-2015) et de 0,3 point pour les bacheliers professionnels (9,4 % à la rentrée 2014).

Globalement les universités franciliennes attirent une part légèrement moins importante de néo-bacheliers à la rentrée 2014 (8,8 % contre 9,2 % en 2013).

Tableau 3. Les nouveaux bacheliers d'Île-de-France inscrits en première année de cursus licence dans une université d'Île-de-France (y.c. IUT), en 2014-2015

	2014	2013	Evolution annuelle (en %)	Evol. % hors CPGE *
Baccalauréat général				
Total bacheliers d'IDF	63 856	63 761	0,1	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	37 990	37 912	0,2	-0,6
Part des inscrits parmi les bacheliers	59,5	59,5	0,0	-0,3
Baccalauréat technologique				
Total bacheliers d'IDF	24 086	23 292	3,4	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	7 465	7 105	5,1	5,2
Part des inscrits parmi les bacheliers	31,0	30,5	0,5	1,5
Baccalauréat professionnel				
Total bacheliers d'IDF	29 146	25 347	15,0	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	2 746	2 309	18,9	19,5
Part des inscrits parmi les bacheliers	9,4	9,1	0,3	1,5
Ensemble des baccalauréats				
Total bacheliers d'IDF	117 088	112 400	4,2	-
Inscrits en 1 ^o année de cursus licence	48 201	47 326	1,8	1,4
Part des inscrits parmi les bacheliers	41,2	42,1	-0,9	0,6

* Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 4. Les nouveaux bacheliers d'Île-de-France inscrits en première année de cursus licence dans un IUT d'Île-de-France, en 2014-2015

	2014	2013	Evolution annuelle (en %)
Baccalauréat général			
Total bacheliers d'IDF	63 856	63 761	0,1
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	3 858	3 938	-2,0
Part des inscrits parmi les bacheliers	6,0	6,2	-0,2
Baccalauréat technologique			
Total bacheliers d'IDF	24 086	23 292	3,4
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	2 174	2 230	-2,5
Part des inscrits parmi les bacheliers	9,0	9,6	-0,6
Baccalauréat professionnel			
Total bacheliers d'IDF	29 146	25 347	15,0
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	110	122	-9,8
Part des inscrits parmi les bacheliers	0,4	0,5	-0,1
Ensemble des baccalauréats			
Total bacheliers d'IDF	117 088	112 400	4,2
Inscrits en 1 ^o année d'IUT	6 142	6 290	-2,4
Part des inscrits parmi les bacheliers	5,2	5,6	-0,4

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 4bis. Les nouveaux bacheliers de France métropolitaine et DOM inscrits en première année de cursus licence dans un IUT de France métropolitaine et DOM, en 2014-2015

	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble
Total bacheliers	305 667	129 210	190 773	625 650
Part des inscrits	10,1	11,4	0,6	7,5
Île-de-France	6,0	9,0	0,4	5,2

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Diminution de la part des néo-bacheliers franciliens en première année d'IUT

Parmi les étudiants d'Île-de-France, 17 471 sont inscrits dans un institut universitaire technologique (IUT) en 2014-2015 (*tableau 2*), soit 4,7 % de l'ensemble des étudiants ou encore 8,4 % des licences. Les inscriptions (en 1^{ère}, 2^{ème} année de DUT et post-DUT) baissent de 2,2 % par rapport à 2013.

5,2 % des bacheliers franciliens se sont inscrits en première année d'IUT dans une université de la région en 2014-2015 (*tableau 4*), soit - 0,4 point en un an.

Constatée depuis 2010-2011, la propension à entrer en première année d'IUT est plus forte pour les bacheliers technologiques que pour les bacheliers généraux (respectivement 9,0 % contre 6,0 %). Pour la deuxième année consécutive en 2014-2015, cette tendance est similaire en France métropolitaine et dans les DOM (*tableau 4 bis*).

L'accès aux IUT franciliens reste, comme depuis 2010, marginal pour les bacheliers professionnels d'Île-de-France (0,4 % en 2014). Cette tendance s'observe également au niveau national.

Une majorité de femmes

En 2014-2015, 219 462 femmes sont inscrites dans les universités d'Île-de-France (tableau 5). Leur effectif a crû de 0,7 % en un an, deux fois moins fort que l'an dernier (+ 1,5 % par rapport à 2012). Quel que soit le niveau de cursus LMD, les femmes sont, comme tous les ans, majoritaires. Ainsi, près de six étudiants sur dix sont des femmes : elles représentent 58,7 % des effectifs en licence et 61,7 % en master ; à la différence de la France métropolitaine et domienne, elles sont également majoritaires en cursus doctorat (51,7 % contre 48,0 % au niveau national).

Davantage attirées par les disciplines littéraires que les hommes, elles représentent 70,5 % des effectifs en lettres-arts-langues-sciences humaines et sociales et 60,5 % en droit-sciences politiques-économie-gestion-AES. Elles sont également plus nombreuses en santé (63,8 %).

A *contrario*, bien que majoritaires en sciences de la nature et de la vie (62,6 %), elles sont minoritaires en sciences (39,5 %) et en IUT (42,5 %). En particulier, elles ne représentent que 30,1 % des inscrits en sciences fondamentales et appliquées et 28,7 % des inscrits en STAPS.

Par rapport à l'an dernier, le nombre total de femmes inscrites dans une université francilienne augmente principalement dans les formations en santé (+ 4,7 %). Il croît égale-

ment dans les disciplines du domaine lettres-arts-langues-sciences humaines et sociales (+ 1,1 %) mais diminue dans les formations scientifiques (- 1,5 %) et en droit-sciences politiques-économie-gestion-AES (- 0,8 %).

Un étudiant sur cinq est étranger

En 2014-2015, l'Île-de-France accueille 30,5 % des étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises (France métropolitaine et DOM), soit 66 707 étudiants (- 1,8 % en un an) (tableau 6). Cette évolution à la baisse s'observe dans la plus grande partie des filières, surtout dans les formations en AES (- 11,3 %), pluri-sciences (- 7,1 %) et en IUT (- 5,9 %). La situation est cependant inversée dans les formations en STAPS (+ 10,8 %), en pluri-lettres-langues-SHS (+ 3,6 %) et en sciences humaines et sociales (+ 1,6 %).

Parmi les inscrits des universités franciliennes, près d'un étudiant sur cinq est étranger : 13,3 % des étudiants inscrits en cursus licence, 21,4 % des étudiants inscrits en cursus master et 43,3 % des étudiants inscrits en cursus doctorat.

Près d'un étudiant étranger sur deux est africain (44,9 %), un sur cinq est ressortissant de l'Union européenne (21,7 %) ou asiatique/océanien (19,4 %), un sur dix est américain (10,5 %) (tableau 7).

Quel que soit le continent d'origine, les étu-

dants étrangers sont majoritairement des femmes (58,5 %).

La part d'étrangers est plus ou moins forte selon les filières : 23,7 % en sciences (dont pluri-sciences mais hors STAPS et santé), 20,8 % en sciences économiques et gestion (y.c. AES), 19,7 % en lettres, arts, langues et sciences humaines contre 12,8 % en santé, 4,8 % en STAPS et 7,5 % en IUT (tableau 6).

31,7 % des étudiants africains s'orientent vers les filières en droit, sciences politiques, économie, gestion, AES et 29,5 % vers les sciences et STAPS ; les asiatiques/océanien optent d'abord pour des études en sciences et STAPS (27,3 %) et en lettres, arts et langues (24,8 %) ; 32,7 % des étudiants américains sont inscrits en lettres, arts et langues et 28,8 % en sciences humaines et sociales ; enfin, les européens intègrent davantage les filières en lettres, arts et langues (27,9 %) et en droit, sciences politiques, économie, gestion, AES (26,1 %).

25,7 % des étudiants étrangers inscrits dans une université francilienne en 2014-2015 ont un baccalauréat, obtenu en France ou à l'étranger (tableau 7). Parmi ceux qui n'ont pas le baccalauréat, 96,4 % ont pu faire valoir leur titre étranger pour accéder à l'université.

Tableau 5. Proportion de femmes dans les universités d'Île-de-France en 2014-2015

Filières	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble LMD	Total femmes LMD	Evolution annuelle (en %)
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	% de femmes		
Droit, sciences politiques	65,7	65,6	49,5	64,9	37 900	-0,9
Sciences économiques, gestion	51,3	54,4	47,0	52,3	18 605	1,5
AES	63,1	67,6	66,7	64,2	6 214	-6,1
Total droit, sc. pol. et éco, gestion, AES	60,3	61,9	48,8	60,5	62 719	-0,8
Lettres, sciences du langage, arts	68,6	74,6	66,6	70,4	22 238	-3,7
Langues	76,8	78,3	70,5	77,0	19 164	-1,6
Sciences humaines sociales	67,6	70,7	57,5	68,1	45 602	4,7
Pluri-lettres, langues, sciences humaines*	74,7	74,3	43,8	74,4	1 604	7,9
Total lettres, arts, langues, sc. humaines	70,4	72,5	61,4	70,5	88 608	1,1
Sc. fondamentales et applications	31,1	28,5	31,0	30,1	11 137	4,2
Sciences de la nature et de la vie	65,7	63,0	57,5	62,6	8 669	-10,8
STAPS	26,0	38,6	51,5	28,7	1 987	1,6
Pluri-sciences*	46,7	50,5	32,4	46,7	6 561	1,9
Total sciences	39,4	38,5	42,6	39,5	28 354	-1,5
Santé	68,5	61,9	52,5	63,8	32 363	4,7
IUT	42,5			42,5	7 418	-0,7
Ensemble des filières	58,7	61,7	51,7	59,4	219 462	0,7

* Le passage au LMD a entraîné la création de formations pluridisciplinaires, des précautions sont à prendre sur l'interprétation des données et de leurs évolutions. En outre le nouveau cadre national des formations (CNF), entré en vigueur pour les diplômes de Licence à la rentrée 2014, a eu des impacts sur ces évolutions (cf. encadré 1).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 6. Proportion d'étudiants de nationalité étrangère et de non bacheliers de nationalité étrangère dans les universités d'Île-de-France en 2014-2015

Filières	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble LMD					
	% d'étudiants étrangers	% d'étudiants étrangers non bacheliers	% d'étudiants étrangers	% d'étudiants étrangers non bacheliers	% d'étudiants étrangers	% d'étudiants étrangers non bacheliers	Effectifs d'étudiants étrangers	Evolution annuelle en %	% d'étudiants étrangers	Effectifs d'étudiants étrangers non bacheliers	Evolution annuelle en %	% d'étudiants étrangers non bacheliers
Droit, sciences politiques	12,5	7,2	16,3	12,1	43,3	36,7	9 059	-0,3	15,5**	6 194	-2,0	10,6**
Sciences économiques, gestion	15,9	8,3	30,3	23,8	54,1	46,3	7 969	-4,4	22,4	5 408	-4,9	15,2
AES	14,6	6,0	15,8	9,4	22,2	11,1	1 447	-11,3	15,0	664	-22,2	6,9
Lettres, sciences du langage, arts	14,8	11,8	35,8	33,1	53,4	48,7	7 808	-2,8	24,7	6 860	-3,5	21,7
Langues	19,7	12,1	35,8	28,6	45,4	39,3	6 005	-1,4	24,1	4 142	-4,7	16,6
Sciences humaines sociales	11,0	7,4	15,2	12,3	39,2	35,3	10 062	1,6	15,0	7 863	0,4	11,7
Pluri-lettres, langues, sc. humaines*	39,2	37,6	39,7	34,5	6,3	6,3	842	3,6	39,1	794	0,9	36,8
Sc. fondamentales et applications	18,2	12,3	38,2	32,7	48,5	44,0	10 937	-1,8	29,6	8 867	-3,7	24,0
Sciences de la nature et de la vie	9,8	5,1	21,2	17,6	33,0	29,2	2 797	-5,0	20,2	2 239	-3,6	16,2
STAPS	3,3	0,9	8,7	7,2	33,7	31,7	329	10,8	4,8	177	6,0	2,6
Pluri-sciences*	11,6	5,1	26,5	24,0	18,9	16,2	1 674	-7,1	11,9	768	-19,3	5,5
Sous-total filières générales	14,2	8,8	23,8	19,5	43,4	38,7	58 929	-1,9	19,6	43 976	-3,5	14,6
Santé	9,6	5,3	14,0	11,9	27,8	26,5	6 464	0,2	12,8	5 064	-2,6	10,0
Filière IUT	7,5	3,0					1 314	-5,9	7,5	517	-3,5	3,0
Ensemble des filières	13,3	8,0	21,4	17,6	43,3	38,6	66 707	-1,8	18,1	49 557	-3,4	13,4
Total étudiants étrangers en Île-de-France	27 553	16 654	30 132	24 863	9 022	8 040						
Part des étrangers Île-de-France sur le total étrangers France métropolitaine et DOM (%)	28,1	25,5	31,7	31,1	35,8	35,1	30,5			29,5		

* Le passage au LMD a entraîné la création de formations pluridisciplinaires, des précautions sont à prendre sur l'interprétation des données et de leurs évolutions. En outre le nouveau cadre national des formations (CNF), entré en vigueur pour les diplômes de Licence à la rentrée 2014, a eu des impacts sur ces évolutions (cf. encadré 1).

** Lecture : parmi l'ensemble des étudiants inscrits en droit et sciences politiques en 2014-2015, 15,5 % sont étrangers et 10,6 % sont étrangers non bacheliers (autrement dit 68,4 % des étudiants étrangers inscrits en droit et sciences politiques en 2014-2015 n'ont pas le baccalauréat).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 7. Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités d'Île-de-France par origine et par discipline en 2014-2015

	Répartition des étudiants par discipline											
	Nombre d'étudiants selon la nationalité	Evolution (en %)	% Droit, sc. éco, AES	% Arts, lettres, langues	% Sc. humaines	% Sciences, STAPS	% Santé	% IUT	Total	% par nationalité	dont femmes (en %)	dont bacheliers (en %)
Europe	16 797	-1,9	26,1	27,9	20,3	14,5	10,1	1,0	100,0	25,2	70,1	25,5
dont UE	13 813	-1,3	25,7	26,6	20,9	14,8	11,0	1,1	100,0	20,7	68,8	26,0
hors UE	2 984	-4,7	27,8	33,9	17,9	13,4	6,4	0,6	100,0	4,5	76,1	23,3
Afrique	29 976	-2,5	31,7	12,1	12,0	29,5	11,8	2,8	100,0	44,9	50,2	30,4
Asie-Océanie	12 915	-1,4	24,0	24,8	14,5	27,2	7,5	2,0	100,0	19,4	60,5	19,5
Amérique	6 984	0,9	21,2	32,7	28,8	13,3	3,4	0,6	100,0	10,5	62,3	17,4
Apatrides ou non déclarés	35	-41,7	14,3	22,9	34,3	20,0	2,9	5,7	100,0	0,1	71,4	60,0
Ensemble des nationalités	66 707		27,7	20,7	16,3	23,6	9,7	2,0	100,0	100,0	58,5	25,7
Evolution annuelle (en %)	-1,8		-3,1	-2,2	1,8	-2,7	0,2	-5,9				
Proportion d'étrangers parmi les étudiants Île-de-France (%)	18,1		17,8	24,4	15,8	21,9	12,8	7,5				
Part des étrangers Île-de-France sur le total étrangers France métropolitaine et DOM (%)	30,5		27,3	33,9	38,2	27,2	38,1	20,3				

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

L'académie de Paris

En 2014-2015, les universités de l'académie de Paris comptent 184 044 étudiants (+ 0,8 % en un an), soit 49,8 % des effectifs universitaires d'Île-de-France (*graphique 1*). L'offre de formation au sein de l'académie est davantage orientée vers les filières générales : 36,5 % des étudiants parisiens sont inscrits en lettres-langues-arts-sciences humaines et sociales, 25,9 % en droit-économie-gestion-AES et 17,8 % en sciences et STAPS. La filière santé est également très développée (18,7 % des inscriptions). L'académie de Paris forme ainsi 67,8 % des étudiants en santé d'Île-de-France (+ 1,2 point) (*graphique 2*).

Avec seulement deux IUT, Paris prépare 11,9 % des étudiants franciliens inscrits en IUT à l'obtention d'un DUT ou d'un diplôme post-DUT.

50,7 % des étudiants sont inscrits en cursus licence, 42,6 % en cursus master et 6,7 % en cursus doctorat. Paris accueille ainsi trois doctorants franciliens sur cinq (soit 59,3 %), ce qui représente 20,4 % des doctorants de France métropolitaine et domienne (contre 10,1 % des étudiants en cursus licence et 14,3 % des étudiants en cursus master).

L'académie de Créteil

En 2014-2015, les universités de l'académie de Créteil comptent 83 407 étudiants, soit 22,6 % des effectifs universitaires franciliens (*graphique 1*). L'académie observe une baisse annuelle de ses effectifs de

0,2 %. Cette légère diminution résulte d'une perte d'effectifs de 1,0 % en cursus licence et de 3,7 % en cursus doctorat que la hausse de 1,7 % en cursus master ne permet pas de compenser.

63,4 % des étudiants cristoliens (52 906) sont inscrits en cursus licence, 32,8 % en cursus master (27 335) et 3,8 % en cursus doctorat (3 166).

14,4 % des étudiants inscrits en cursus licence (7 609) préparent un diplôme en IUT. Disposant de neuf IUT, l'académie de Créteil forme 43,6 % des étudiants inscrits dans un IUT francilien (*graphique 2*).

L'académie de Versailles

En 2014-2015, les universités de l'académie de Versailles comptent 101 749 étudiants, soit 27,6 % des effectifs universitaires d'Île-de-France (*graphique 1*). A l'instar de l'académie de Créteil, Versailles perd quelque peu en dynamisme cette année et enregistre une baisse de ses effectifs universitaires de 0,8 % par rapport à la rentrée 2013, après avoir connu une hausse consécutive (+ 3,3 %) entre 2012 et 2013.

60,2 % des étudiants versaillais sont inscrits en cursus licence (61 253), 34,6 % en cursus master (35 194) et 5,2 % en cursus doctorat (5 302).

Parmi les inscrits dans une université francilienne, l'académie forme 45,3 % des étudiants en STAPS, 44,5 % des étudiants en IUT (avec huit établissements) et près d'un tiers des étudiants en sciences et en droit, économie et gestion (*graphique 2*).

Des mouvements inter-académiques

Le recrutement des néo-bacheliers en première année de cursus licence dans les universités franciliennes est marqué par de forts mouvements inter-académiques.

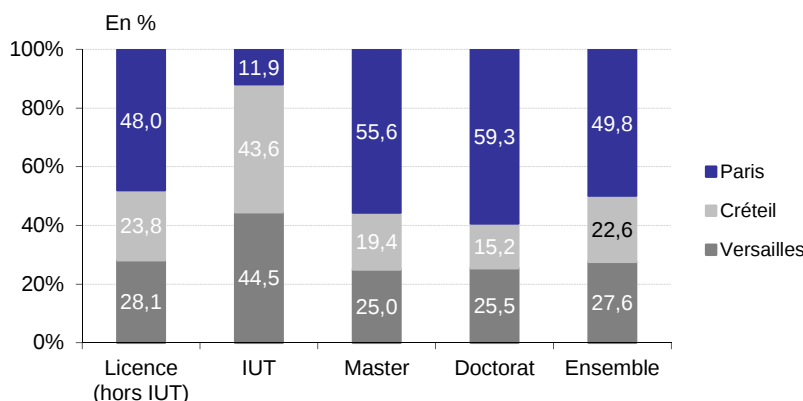
Paris accueille en première année de cursus licence 24 739 néo-bacheliers (+ 3,4 % en un an), dont 90,3 % issus de la voie générale. 34,2 % de ces néo-bacheliers ont obtenu leur baccalauréat dans l'académie de Paris, 22,2 % à Créteil et 28,0 % à Versailles (*tableau 8*). 35,0 % des néo-bacheliers de Créteil et Versailles ayant pris une inscription en L1 à Paris suivent des études en lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales et 22,7 % en santé.

A la rentrée universitaire 2014, 13 460 bacheliers de la session 2014 se sont inscrits en première année de cursus licence dans une université de Créteil, soit + 3,7 % en un an.

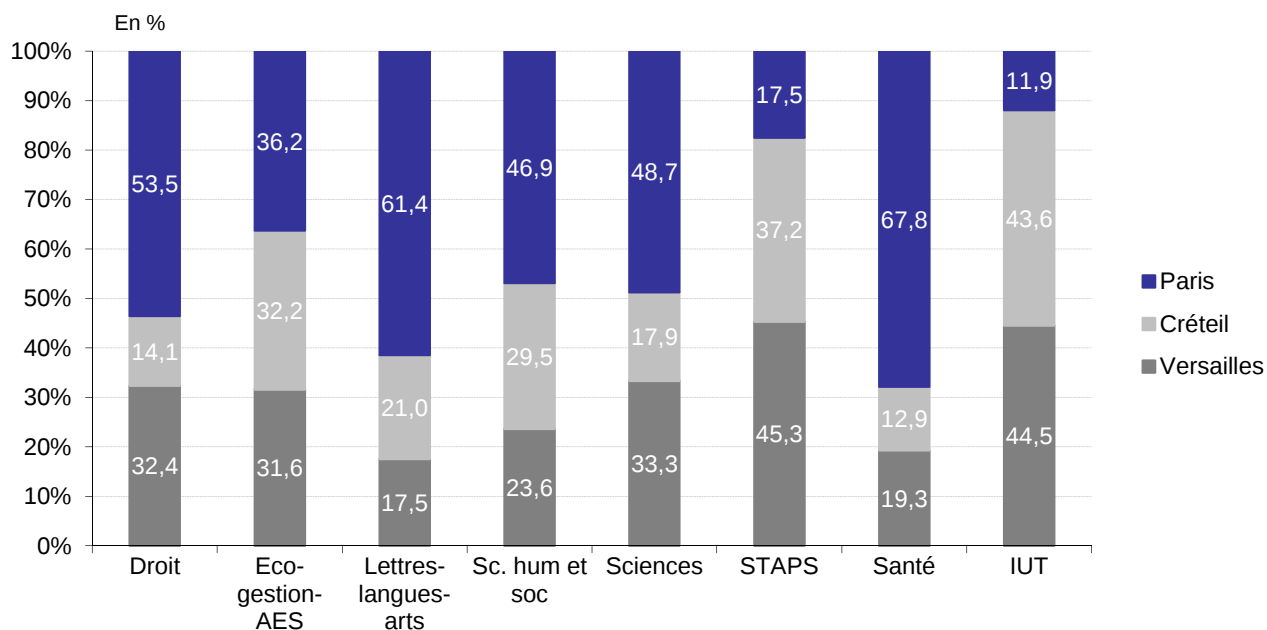
70,6 % d'entre eux sont originaires de l'académie de Créteil, 15,6 % viennent de Versailles et 6,0 % de Paris. 34,6 % des néo-bacheliers de Paris et de Versailles ayant pris une inscription à Créteil intègrent un IUT, 27,9 % une licence en lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales. Si la majorité a un baccalauréat général (66,0 %), plus d'un sur cinq a un baccalauréat technologique (23,5 %) et un sur dix a un baccalauréat professionnel (10,5 %) (*tableau 8*).

Enfin, parmi les 16 695 bacheliers de la session 2014 inscrits en première année de cursus licence à Versailles (- 1,9 % en un an), académie qui représente chaque année près de la moitié des bacheliers franciliens, 77,7 % sont originaires de Versailles, 7,6 % de Créteil et 4,0 % de Paris. Les bacheliers de Paris et de Créteil intégrant une université versaillaise s'inscrivent prioritairement en IUT (31,3 %) et en droit, économie, gestion et AES (25,5 %).

Graphique 1. Répartition académique des étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France en 2014-2015, selon le cursus LMD



Graphique 2. Répartition académique des étudiants inscrits dans les universités d'Île-de-France en 2014-2015, selon la filière



Lecture : en 2014-2015, parmi les étudiants d'Île-de-France inscrits en droit, 53,5 % sont inscrits à Paris, 14,1 % à Créteil et 32,4 % à Versailles.

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Tableau 8. Les nouveaux bacheliers inscrits en première année de cursus licence dans les universités de Paris, Créteil, Versailles en 2014-2015

		Académie de l'établissement d'accueil					
		Paris		Créteil		Versailles	
		Effectifs	Evolution (%)	Effectifs	Evolution (%)	Effectifs	Evolution (%)
Total des nouveaux bacheliers inscrits en première année de cursus licence		24 739	3,4	13 460	3,7	16 695	-1,9
Filière du baccalauréat	Filière universitaire	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Générale		22 332	90,3	8 885	66,0	12 817	76,8
	<i>Droit, éco, arts, lettres, SHS</i>	12 851	57,5	4 327	48,7	6 998	54,6
	<i>Sciences et santé</i>	8 882	39,8	2 747	30,9	3 876	30,2
	<i>IUT</i>	599	2,7	1 811	20,4	1 943	15,2
Technologique		1 778	7,2	3 167	23,5	3 018	18,1
	<i>Droit, éco, arts, lettres, SHS</i>	1 135	63,8	1 493	47,1	1 379	45,7
	<i>Sciences et santé</i>	410	23,1	639	20,2	552	18,3
	<i>IUT</i>	233	13,1	1 035	32,7	1 087	36,0
Professionnelle		629	2,5	1 408	10,5	860	5,2
	<i>Droit, éco, arts, lettres, SHS</i>	522	83,0	1 111	78,9	675	78,5
	<i>Sciences et santé</i>	107	17,0	224	15,9	139	16,2
	<i>IUT</i>	0	0,0	73	5,2	46	5,3
Académie d'origine (baccalauréat)							
Paris		8 455	34,2	803	6,0	673	4,0
Créteil		5 491	22,2	9 500	70,6	1 269	7,6
Versailles		6 933	28,0	2 099	15,6	12 978	77,7
Autre académie		3 860	15,6	1 058	7,9	1 775	10,6
Total des nouveaux bacheliers inscrits en première année de cursus licence (hors doubles inscriptions en L1 et CPGE*)		20 162	2,7	13 074	3,1	15 158	-2,3

Lecture : en 2014-2015, 24 739 bacheliers de la session 2014 (France métropolitaine et DOM) se sont inscrits en première année de licence dans une université de l'académie de Paris. Parmi eux, 12 851 se sont inscrits en droit, économie, arts, lettres, langues ou sciences humaines et sociales avec un baccalauréat général.

* Evolution hors doubles inscriptions en CPGE, afin de raisonner « à champ constant » (cf. encadré 2).

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.

Encadré 1. Le nouveau cadre national des formations

Le nouveau cadre national des formations (CNF) fixé par l'arrêté du 22 janvier 2014 vise à la simplification de l'offre de formation en Licence et Master, à l'université.

Entré en vigueur à la rentrée 2014 pour les diplômes de Licence générale, le CNF réduit fortement le nombre d'intitulés de diplômes. Certains sont devenus plus précis, conduisant à un classement par discipline plus aisé : c'est le cas des licences de sciences, moins fréquemment classées en « pluri-sciences », mais davantage en « sciences fondamentales et applications » ou en « sciences de la nature et de la vie ». À l'inverse, d'autres intitulés sont plus généraux, notamment dans les disciplines littéraires (Licence mention Humanités par exemple) et sont plus fréquemment classés en « pluri-lettres, langues, sciences humaines ». Ces modifications ont entraîné des baisses et des augmentations mécaniques des effectifs d'une discipline à l'autre. Comparer les effectifs totaux par discipline n'est donc plus pertinent au sein des groupes disciplinaires « Sciences » et « Lettres-sciences humaines et sociales ». Il est en revanche toujours possible d'interpréter les évolutions au niveau agrégé de ces groupes disciplinaires (*tableau 2*).

Concernant les diplômes de Master et Licence professionnelle, la nomenclature simplifiée des formations sera mise en place progressivement sur cinq ans à partir de la rentrée 2015-2016 en fonction des différentes vagues de contractualisation. Cependant une grande partie des établissements a anticipé cette évolution pour les masters MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, cf. *encadré 3*). L'intitulé du diplôme ne comportant alors plus que la mention, ces diplômes sont désormais tous classés en sciences de l'éducation et donc en sciences humaines et sociales tandis qu'auparavant ils étaient classés selon la discipline du parcours. Cela entraîne donc une hausse mécanique des effectifs en « Lettres-sciences humaines et sociales » au détriment des autres groupes disciplinaires (par exemple les étudiants inscrits en MEEF 2nd degré mathématiques, sciences physiques et chimie ou économie-gestion seront comptabilisés en SHS et plus en sciences ou économie-AES).

Encadré 2. Conventions entre CPGE et EPSCP

La loi pour l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013 prévoit qu'à partir de la rentrée 2013 les lycées publics disposant de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) nouent, par convention, des partenariats avec un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont font partie les universités. Cette disposition vise à favoriser les passerelles entre les systèmes d'enseignement, faciliter l'apprentissage dans l'enseignement supérieur et la recherche et rendre les parcours des étudiants plus fluides. Le décret d'application de cette disposition, publié le 22 septembre 2014, rend obligatoire l'inscription des étudiants en CPGE publiques dans un EPSCP avec lequel un partenariat a été conclu.

Même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant, la mise en place progressive de ces conventions entre lycées publics disposant de CPGE et EPSCP génère une augmentation mécanique des inscriptions en cursus licence.

Cette hausse mécanique débutée à la rentrée 2013-2014 devient significative au niveau national à partir de la rentrée 2014-2015. Ainsi pour 2013-2014 le Ministère enregistrait 850 inscriptions parallèles en CPGE et cursus licence de plus qu'en 2012-2013 (+ 4,4 %), dont 220 primo-inscriptions (+ 2,0 % parmi les néo-entrants) ; en 2014-2015 ce sont 1 173 inscriptions de plus qu'en 2013-2014 (+ 6,8 %), dont 1 170 primo-inscriptions (+ 10,2 % parmi les néo-entrants).

En Île-de-France il n'y a pas eu de hausse significative simultanée sur l'ensemble des doubles inscriptions et sur les doubles inscriptions de néo-entrants à l'université : 527 inscriptions parallèles en CPGE et cursus licence ont été enregistrées en plus entre 2012-2013 et 2013-2014 (+ 5,1 %) et seulement 103 de plus entre 2013-2014 et 2014-2015 (+ 0,9 %) tandis que parmi les primo-entrants 184 inscriptions parallèles supplémentaires ont été comptabilisées en 2013-2014 (+ 3,0 %) et 411 entre 2013-2014 et 2014-2015 (+ 6,6 %).

Cette hausse, plus importante dans certaines disciplines (comme sciences économiques, gestion ou sciences fondamentales et applications), n'a pas d'incidence sur l'évolution des effectifs à un niveau plus agrégé. La diminution des effectifs globaux constatée en 2014-2015 est la même si l'on exclut les doubles inscriptions en CPGE, elle est accentuée de 0,1 point sur le seul cursus Licence (*tableau 1*). Suivant les préconisations du département des études et statistiques du Ministère, cette note comptabilise les doubles inscriptions comme les années précédentes et propose deux calculs d'évolutions : le calcul classique et un calcul hors doubles inscriptions en 2013-2014 et 2014-2015 afin de raisonner « à champ constant » en neutralisant l'effet de leur hausse.

Encadré 3. Élargissement du contour des ÉSPÉ

Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ) ont été créées dans le cadre de la réforme de la formation initiale et continue des enseignants, inscrite dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013. Elles ont pour mission de former les futurs enseignants et les enseignants en poste, notamment en organisant des Masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » déclinés en 4 mentions (1^{er} degré ; 2nd degré ; encadrement éducatif ; pratiques et ingénierie de la formation).

Représentées à un niveau académique, elles ont le statut de composante d'une université ou d'une communauté d'universités et d'établissements (COMUE). Ainsi en 2014-2015 en Île-de-France des formations en MEEF sont assurées dans l'ensemble des universités de chaque académie mais :

- l'ÉSPÉ de l'académie de Paris, qui accueille 2 929 étudiants, est portée administrativement par l'université Paris 4 ;
- l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil, qui accueille 3 696 étudiants, est portée administrativement par l'université Paris-Est Créteil (Paris 12) ;
- l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles, qui accueille 4 217 étudiants, est portée administrativement par l'université de Cergy-Pontoise.

En 2014-2015, le contour des ÉSPÉ est élargi aux formations en 2^{ème} année de master MEEF et aux diplômes universitaires dédiés à la formation à l'enseignement. Afin d'éviter des doubles-comptes, les inscriptions d'étudiants concernés par ces formations sont retirées des établissements. Il est donc impossible, cette année encore, de calculer des évolutions d'effectifs en master au niveau établissement (*annexe A*). Ce calcul pourra à nouveau être réalisé à partir de 2015-2016.

Annexe A. Effectifs universitaires (inscriptions principales) en 2014-2015 par université et par académie, en Île-de-France

Universités et académies	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble LMD		Nouveaux bacheliers
	Effectifs	Evolution annuelle (%)	Effectifs *	Evolution annuelle (%)	Effectifs	Evolution annuelle (%)	Effectifs *	Evolution annuelle (%)	
Paris 1	22 240	0,0	14 559	-	2 733	-2,5	39 532	-	4 998
Paris 2	7 836	0,2	7 810	-	946	-3,1	16 592	-	2 007
Paris 3	10 711	-1,6	4 819	-	1 352	-5,1	16 882	-	2 170
Paris 4	11 235	-2,0	6 830	-	1 633	-4,4	19 698	-	2 996
ÉSPÉ Paris	-	-	2 929	-	-	-	2 929	-	-
Paris 5	14 478	3,3	17 208	-	1 292	4,0	32 978	-	4 497
Paris 6	16 238	3,2	13 243	-	2 702	-7,9	32 183	-	4 948
Paris 7	10 578	-5,6	10 968	-	1 704	-13,4	23 250	-	3 123
Paris	93 316	0,0	78 366	2,8	12 362	-5,3	184 044	0,8	24 739
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		-0,2						0,7	
COMUE Paris-Est	-	-	-	-	1 387	0,4	1 387	-	-
Marne-la-Vallée	7 513	1,4	3 043	-	-	-	10 556	-	1 835
Paris 8	14 177	-2,0	6 416	-	1 209	-5,3	21 802	-	2 523
Paris 12	17 644	0,0	7 931	-	-	-	25 575	-	5 318
ÉSPÉ Créteil	-	-	3 696	-	-	-	3 696	-	-
Paris 13	13 572	-2,4	6 249	-	570	-9,5	20 391	-	3 784
Créteil	52 906	-1,0	27 335	1,7	3 166	-3,7	83 407	-0,2	13 460
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		-0,8						-0,1	
Cergy Pontoise	9 512	2,3	2 946	-	369	-3,7	12 827	-	2 946
ÉSPÉ Versailles	-	-	4 217	-	-	-	4 217	-	-
Evry-Val-d'Essonne	6 946	3,3	2 028	-	231	-5,3	9 205	-	2 023
Paris 10	20 560	-1,7	9 384	-	1 515	1,5	31 459	-	5 231
Paris 11	15 275	-1,5	10 415	-	2 552	-0,5	28 242	-	4 013
Versailles-Saint-Quentin	8 960	-6,9	6 204	-	635	-10,1	15 799	-	2 482
Versailles	61 253	-1,3	35 194	0,2	5 302	-1,6	101 749	-0,8	16 695
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		-1,4						-0,9	
Total Île-de-France	207 475	-0,7	140 895	1,9	20 830	-4,2	369 200	0,1	54 894
<i>Evol. % hors CPGE **</i>		-0,8						0,1	

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.—* Evolutions annuelles non pertinentes au niveau établissement (cf. encadré 3).—** Cf. encadré 2.

Annexe B. Effectifs universitaires (inscriptions principales) en 2014-2015 par université et par filière, en Île-de-France

Universités et académies	Droit, économie, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines et sociales	Sciences	STAPS	Santé	IUT	Ensemble
Paris 1	25 626	3 874	8 925	1 107	-	-	-	39 532
Paris 2	16 135	-	452	5	-	-	-	16 592
Paris 3	80	13 721	3 036	-	45	-	-	16 882
Paris 4	42	11 277	8 344	35	-	-	-	19 698
ÉSPÉ Paris	-	175	2 399	296	59	-	-	2 929
Paris 5	5 313	783	5 478	3 658	1 107	14 724	1 915	32 978
Paris 6	145	-	13	20 533	-	11 492	-	32 183
Paris 7	314	4 878	3 749	5 978	-	8 165	166	23 250
Paris	47 655	34 708	32 396	31 612	1 211	34 381	2 081	184 044
<i>Evolution annuelle (%)</i>	<i>0,2</i>	<i>-4,3</i>	<i>3,8</i>	<i>-0,6</i>	<i>10,0</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0,8</i>
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	<i>0,0</i>	<i>-4,1</i>	<i>4,2</i>	<i>-1,6</i>	<i>10,0</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0,7</i>
COMUE Paris-Est	265	105	343	662	12	-	-	1 387
Marne-la-Vallée	2 589	1 630	1 468	3 114	560	-	1 195	10 556
Paris 8	3 768	6 284	10 168	885	-	-	697	21 802
Paris 12	10 930	2 184	2 147	3 118	1 111	3 601	2 484	25 575
ÉSPÉ Créteil	116	320	2 888	199	173	-	-	3 696
Paris 13	5 118	1 368	3 364	3 656	720	2 932	3 233	20 391
Créteil	22 786	11 891	20 378	11 634	2 576	6 533	7 609	83 407
<i>Evolution annuelle (%)</i>	<i>-2,3</i>	<i>0,0</i>	<i>4,3</i>	<i>-2,7</i>	<i>7,5</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-0,2</i>
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	<i>-2,7</i>	<i>0,1</i>	<i>4,3</i>	<i>-1,2</i>	<i>7,4</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-0,1</i>
Cergy Pontoise	4 709	2 017	1 133	3 649	-	26	1 293	12 827
ÉSPÉ Versailles	18	35	4 164	-	-	-	-	4 217
Evry-Val-d'Essonne	3 251	824	916	2 278	490	57	1 389	9 205
Paris 10	13 654	5 824	8 994	932	1 308	-	747	31 459
Paris 11	5 943	192	113	11 183	1 207	6 535	3 069	28 242
Versailles-Saint-Quentin	5 616	1 017	1 001	3 594	133	3 155	1 283	15 799
Versailles	33 191	9 909	16 321	21 636	3 138	9 773	7 781	101 749
<i>Evolution annuelle (%)</i>	<i>-3,0</i>	<i>-2,3</i>	<i>6,0</i>	<i>-0,6</i>	<i>-7,5</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-0,8</i>
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	<i>-3,4</i>	<i>-2,6</i>	<i>4,9</i>	<i>0,6</i>	<i>-7,5</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-0,9</i>
Total Île-de-France	103 632	56 508	69 095	64 882	6 925	50 687	17 471	369 200
<i>Evolution annuelle (%)</i>	<i>-1,4</i>	<i>-3,1</i>	<i>4,5</i>	<i>-0,9</i>	<i>0,5</i>	<i>3,5</i>	<i>-2,2</i>	<i>0,1</i>
<i>Evol. % hors CPGE *</i>	<i>-1,7</i>	<i>-2,9</i>	<i>4,4</i>	<i>-0,8</i>	<i>0,5</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0,1</i>

Source : Système d'information SISE, MENESR-SIES / Traitements SSA Paris.—* Cf. encadré 2.